



CSASD Lozère  
Vendredi 19 janvier 2024

Monsieur le Directeur académique,

L'UNSA Éducation Lozère vous adresse ses vœux les meilleurs pour cette année 2024. Des vœux à votre attention et à l'attention de l'ensemble des personnels de notre département.

La nomination d'une nouvelle ministre 5 mois seulement après la prise de fonction de son prédécesseur, et ses propos sur le supposé absentéisme excessif des enseignants de l'Ecole publique plongent à nouveau la communauté éducative dans un environnement délétère, alors que l'urgence réside dans l'installation d'un dialogue et d'un climat les plus sereins possible. L'Ecole publique mérite autre chose qu'être au cœur de polémiques.

L'Unsa Education exige de la ministre qu'elle s'empare dès aujourd'hui des sujets complexes de l'École pour être en capacité de prendre les décisions sans retard et sans tutelle, qu'elle soit à la hauteur des enjeux pour savoir convaincre chaque fois qu'il faudra obtenir des moyens et des arbitrages. L'Unsa Education veillera à ce que la ministre témoigne concrètement et par des actes son attachement à l'École publique laïque gratuite, la seule École de tous et pour tous, garante de la liberté absolue de conscience. L'Unsa Education rappelle ses priorités pour l'Ecole : l'attractivité dans toutes ses dimensions, l'école inclusive, la mixité sociale et scolaire. Elle réaffirme son opposition à la logique rétrograde du "choc des savoirs".

Concernant la préparation de la rentrée 2024, L'UNSA Éducation constate que les moyens octroyés nationalement et à notre département ne permettront pas d'améliorer le service public d'éducation ni les conditions d'exercices des personnels.

La préparation de la rentrée du 2nd degré se fait dans un contexte de réformes : celles de la voie professionnelle qui induit une refonte de la grille horaire du bac professionnel avec des effets sur les moyens attribués aux établissements ; et celle du « Choc des savoirs » qui implique notamment la création de groupes de niveau en collège. Les moyens octroyés aux collèges lozériens sont pourtant en baisse (à structure identique avec l'année en cours). Est-ce à dire que la mise en place de ces groupes est facultative pour nos collèges ? Nous tenons à rappeler que l'UNSA Éducation est opposée à la mise en place des groupes de niveau qui sont contraire à l'hétérogénéité et la mixité que nous défendons comme levier de réussite pour tous les élèves. Toutes les études prouvent que lorsque l'on sépare les élèves, selon leurs résultats scolaires, ceux qui sont le plus en difficulté finissent par décrocher. Ces mesures, par les contraintes qu'elles créent avec la mise en barrette nécessaire des emplois du temps, auront des conséquences sur la qualité des emplois du temps des professeurs de mathématiques et de français avec pour effet une dégradation des conditions de travail pour tous les agents, et

d'apprentissages pour les élèves. Ce sont les personnels de direction qui devront trancher entre des contraintes parfois inconciliables et en porter la responsabilité ensuite. Ce sont les enseignants de toutes les disciplines et les élèves qui en pâtiront, à travers leurs emplois du temps, une amplitude horaire plus grande et des trous plus nombreux pour toutes et tous. Ce sont les services de vie scolaire qui devront gérer une charge supplémentaire. Nul doute que la qualité de vie au travail de tous les personnels en sera affectée.

Que dire de la création des prépa-lycées qui aura pour conséquence probable celle de vider les classes de bac professionnel avec, d'un point de vue pédagogique, un risque important d'augmenter le décrochage des élèves concernés par un dispositif qui ne fait pas sens pour eux excepté celui d'être une punition.

En tout état de cause, la répartition des DHG dans les établissements va se transformer en casse-tête sans que ne soit assuré de disposer des marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques au sein des établissements.

Dans le premier degré, le retrait de 3 postes n'est évidemment pas une bonne nouvelle pour notre département et le maintien du maillage territorial de l'Ecole publique laïque. Le "Plan pour notre Ecole dans les territoires ruraux", annoncé par le gouvernement en mars 2023, met en avant 3 axes dont la nécessité de "Garantir un maillage scolaire partout sur le territoire" et celle de "Garantir la dynamisation des territoires par l'école". Ne connaissant pas votre projet de fermetures et ouvertures, nous ne pouvons que rappeler qu'une classe qui ferme, a fortiori une école, ce sont des conditions de travail qui se dégradent pour les personnels, des conditions de scolarisation moins confortables pour les élèves, des relations de confiance des familles envers l'institution abimées, un manque de reconnaissance de l'énergie quotidienne déployée au service de l'Ecole de la République par les personnels et les élus.

Nous le disions en introduction, pour l'UNSA Education, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'Ecole inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative, qui nie le manque de personnels AESH et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

Je vous remercie de votre attention.